

République Démocratique du Congo

Ministère des Etrangères



Maison des Congolais De l'Etranger et des Migrants

Forum Economique de la Diaspora Congolaise

Plan d'urgence

Institution Concernée	Activités (Mesures incitatives d'urgence)	Organe d'Exécution	Echéance
Assemblée Nationale & Sénat	<ul style="list-style-type: none"> - Débattre sur les questions spécifiques d'implication des CDE au processus de développement du pays et à leur intégration dans la vie nationale (mesures incitatives : allègements fiscaux, conditions d'obtention de visas, double nationalité ...) 	Commissions politique et juridique (pour l'Assemblée Nationale) & sous-commissions des relations extérieures (pour le Sénat)	Sept.- déc. 09
Premier Ministre	<ul style="list-style-type: none"> - Instituer une commission interministérielle pour une synergie entre tous les services publics autour des questions impliquant les CDE ; 	Ministères des Affaires Etrangères, Intérieur, Finances, Industrie, Transport, PME, Tourisme, Plan, Affaires Sociales, Affaires Foncières, Urbanisme et habitat, FEC, OFIDA, DGI, FPI, OCC, ONATRA, RVA	Sept. – oct.09
Ministre des Affaires Etrangères	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les efforts pour la réforme de notre la diplomatie congolaise afin de redorer l'image de notre pays à l'étranger ; - Négocier d'autres conventions et partenariats migratoires pour la protection et la défense des intérêts des CDE dans les pays d'accueil, à l'instar de ceux conclus avec suisse et la Suisse et la Grande Bretagne - Parachever la désignation au sein de nos ambassades des points focaux chargés du suivi des Congolais de l'Etranger en vue de favoriser leur rapprochement avec les ambassades et par ricochet avec la mère –patrie. 	Ministre, Vice-ministres aux Affaires Etrangères et en charge des CDE & Secrétaire Général	Sept. – déc.09

MAISON DES CONGOLAIS DE L'ETRANGER ET DES MIGRANTS « MCDem »

Siège : Ministère des Affaires Etrangères, sis Place de l'Indépendance, Commune de la Gombe, Kinshasa/RDC

Tél. (00243) 015165152 ; E-mail : maisoncdem@gmail.com ; site web : www.mcdem.cd ; Skype : maison.cdem

	- Fournir aux points focaux toutes les informations utiles sur le pays et ses opportunités d'investissement par le biais de la MCDEM	V/Ministre des CDE	Sept. – déc.09
	- Renforcer les capacités de la cellule de communications internationales du Ministère des Affaires Etrangères et les stratégies de communication de la MCDEM pour un dialogue permanent avec les CDE	Ministre des Affaires Etrangères et Vice-ministre des CDE	Sept. – déc.09
	- Alléger les formalités d'obtention de visas et rendre disponible le nouveau passeport biométrique dans toutes nos représentations diplomatiques et en multiplier les points de distributions	Ministre des Affaires Etrangères et Secrétaire Général aux Affaires Etrangères	Sept. – déc.09
	- Accélérer la création de la Caisse de Solidarité des Congolais de l'Etranger « CSCDE » (constituée d'une mise de départ du gouvernement et des cautions versées par les CDE) pour la rendre opérationnelle	Premier Ministre Ministre des Affaires Etrangères	Sept. – déc.09
	- Instaurer une navette entre l'aéroport de N'djili ou le Beach Ngobila et le Centre Ville en faveur des CDE pour organiser leurs arrivées et départs dépourvus pour lutter efficacement contre les tracasseries.	MCDEM	Sept. – déc.09
Ministère de l'Intérieur	- Création d'un guichet spécial pour investisseurs et CDE pour la facilité des formalités d'immigration à l'entrée et à la sortie du territoire national	Comité de sûreté aéroportuaire	Sept. 09
	- Faire respecter les mesures limitant à quatre (04) le nombre des services autorisés à œuvrer aux frontières	Comité de sûreté aéroportuaire	Sept. 09
	- Examiner l'opportunité d'octroi des visas à des taux préférentiels pour les investisseurs et CDE porteurs des projets d'investissement ou d'un certificat d'attaches	DGM, ANAPI	Sept. – oct.09
Ministère des Finances	- Vulgarisation maximale (publication régulière et/ou affichage) des dispositions légales et réglementaires (procédures fiscales et douanières ainsi que des mesures incitatives existant en la matière en faveur des CDE et des investisseurs qui ont décidé de venir s'installer définitivement au pays) ;	OCC, OFIDA, DGI, FPI, ANAPI, PME et leurs partenaires du secteur privé	Sept. – déc.09
	- Instituer des journées ou matinées fiscales et douanières ;		
	- Favoriser la création des messageries financières congolaises fiables ;	Ministre des Finances, BCC	Sept. – déc.09
	- Promouvoir la création de coopératives d'investissement par les CDE pour les amener à s'associer et à amener des grands capitaux ;		
	- Evaluer les résultats de consultance de la CTC et accélérer la réforme du système douanier pour le moderniser et l'adapter au standard international	Présidence de la République	Sept-

MAISON DES CONGOLAIS DE L'ETRANGER ET DES MIGRANTS « MCDEM »

Siège : Ministère des Affaires Etrangères, sis Place de l'Indépendance, Commune de la Gombe, Kinshasa/RDC

Tél. (00243) 015165152 ; E-mail : maisoncdem@gmail.com ; site web : www.mcdem.cd ; Skype : maison.cdem

		Premier Ministre Ministère des Finances OFIDA	oct.2009
	- Examiner la possibilité de rendre obligatoire le contrôle de BIVAC, en amont (avant embarquement), des marchandises destinées à la RDC au lieu de surprendre les clients à leur arrivée, ce qui est interprété comme une nouvelle forme de tracasserie	Ministère des Finances OFIDA, BIVAC, CTC, AUFS	Sept- oct.2009
	- Publier un calendrier officiel de contrôle fiscal pour éviter des missions intempestives de services légalement autorisés ou non	Ministère des Finances Ministère du portefeuille	Sep.-Oct. 2009
	- Evaluer le niveau d'exécution de la matrice des résolutions adoptées à la Table ronde économique Gouvernement – Secteur Privé de 2008	Premier Ministre & Ministre des Finances	Sept. – déc. 2009
	- Rendre opérationnel les guichets au niveau de l'ANAPI et de la douane, autant que l'Intermédiaire fiscal unique de la DGI	Commission Financière du Gouvernement	Septembre 2009
	- Faire appliquer la mesure de « TOLERANCE ZERO » sur tous les cas avérés de tracasseries injustifiées et d'enrichissement illicite de la part des fonctionnaires	Ministre des Finances Ministre de la Fonction Publique Ministre de la Justice	Septembre 2009
Ministère des Petites et Moyennes Entreprises	- Adopter la Charte de la PME qui constituera un cadre de référence de l'action que mène l'Etat en partenariat avec le secteur privé pour apporter l'appui nécessaire aux petites et moyennes entreprises tant sur les plans du financement et de la forme que des infrastructures d'implantation et des incitations fiscales à l'investissement	Conseil des Ministres	Septembre 2009
Ministères des Affaires Foncières et celui de l'Urbanisme Habitat	- Réserver aux Congolais de l'Etranger souvent déçus par leurs membres de famille dans leurs projets d'acquisition de parcelles ou de maison, moyennant souscription, un quota de 10 % à chaque lotissement ou nouvelle cité bâtie, en vue d'une meilleure intégration dans la vie nationale ;	Premier Ministre Ministre de l'Urbanisme et Habitat Ministre des Affaires Foncières	Déc. 2009

MAISON DES CONGOLAIS DE L'ETRANGER ET DES MIGRANTS « MCDEM »

Siège : Ministère des Affaires Etrangères, sis Place de l'Indépendance, Commune de la Gombe, Kinshasa/RDC
Tél. (00243) 015165152 ; E-mail : maisoncdem@gmail.com ; site web : www.mcdem.cd ; Skype : maison.cdem